

La dotation communale au CPAS : + 26 %

NASSOGNE

Conseil communal

Les budgets de la Commune et du CPAS ont été approuvés. On a aussi présenté les synergies entre les deux entités, encore appelées à se développer.

Commune et CPAS ont tenu séance conjointe. Quentin Paquet, directeur général f.f., a présenté le rapport annuel sur les synergies entre les deux entités. Parmi celles déjà en place, citons des marchés publics conjoints, la gestion des crises, et depuis l'arrivée du nouveau directeur financier, une gestion financière commune. Cette symbiose va continuer à s'étoffer. « Le référent informatique entrera en fonction en janvier, pour la Commune et le CPAS, sont aussi prévus une gestion du courrier et un team building conjoints », développe notamment Quentin Paquet.

Directrice générale du CPAS, Caroline Chabot a ensuite présenté le budget 2023 de celui-ci, approuvé à l'unanimité. « Il s'équilibre à 2 567 106 € à l'ordinaire, c'est 28 % de plus que le budget initial de 2022, note-t-elle. En raison entre autres de la hausse des frais de personnel, on a notamment dû prévoir trois in-



Bourgmestre de Nassogne, Marc Quirynten a présenté un budget communal qu'Ensemble a rejeté.

dexations des salaires. Le fonds de réserve est bien moindre que d'habitude. La dotation communale augmente donc considérablement, de 26 %, passant à 851 403 €. Les frais de fonctionnement diminuent par contre de 12 %. À l'extraordinaire, le budget s'équilibre à 24 000 € sur fonds propres. » Le budget communal présente, lui, à l'ordinaire 12 101 977 € de recettes et 12 071 388 € de dépenses. « Les frais de personnel augmentent de 14,9 % par rapport à la dernière modification budgétaire, avance le bourgmestre Marc Quirynten. L'indexation et l'engagement de personnel en sont les raisons. Les transferts sont en hausse de 12 %, avec notamment les 26 % supplémentaires pour le CPAS. À l'extraordinaire, les

dépenses sont d'un peu plus de 6,4 millions. Mais toutes ne seront pas consenties, car on dépend des subsides pour des dossiers. »

Ensemble : « On ne reçoit pas de subside »

Philippe Lefèbre (min.-Ensemble) : « On dit qu'on rentre des dossiers, mais on ne reçoit pas de subside. À l'ordinaire, le boni global n'est que d'1,3 million, contre 3 en 2021 et 2 en 2022. Les frais de personnel augmentent. C'est incohérent avec la digitalisation dans le cadre de smart city. À l'extraordinaire, la part de subsides n'est que de 15 %, et la moitié concerne la halle de Forrières. Aussi, on dit qu'on rentre des dossiers, mais on ne reçoit pas de subside. Pour la toiture du CPAS, il y avait 70 % à prendre en 2021. Le dossier n'a pas été rentré à temps. On a aussi raté le subside pour le hall sportif. » Au sujet de ce dernier, André Blaise, échevin des Sports, réagit : « Je ne sais pas pourquoi on ne l'a pas eu. J'ai demandé plusieurs fois le courrier. » Philippe Lefèbre répond : « Le dossier a été déposé en retard. » Ordinaire et extraordinaire ont été approuvés. Même si Ensemble a voté contre les deux, et Véronique Burnotte (min., indépendante) et Philippe Pirlot (min.-DcM) se sont abstenus pour l'extraordinaire.

BENOÎT GUEUNING

Quelques investissements prévus en 2023

Voici quelques-uns des principaux investissements inscrits à l'extraordinaire :

- Halle sur la place de Forrières : 1 172 941 € (500 000 €)
 - Réseau de chaleur à l'école de Grune : 335 600 €
 - Réfection du pont de la MASBlette à Masbourg : 216 149 €
 - Achat de livres pour la bibliothèque : 15 000 €
 - Entretien de voiries (chemin Thier Renard) + Piwacy : 1 387 000 €
 - Amélioration de voiries agricoles (Lesterny) : 331 000 € (198 600 €)
 - Remplacement de la toiture du CPAS : 170 000 € (59 500 €)
 - Rénovation énergétique de l'église de Forrières : 165 000 €
 - Aménagement du ruisseau du Bonnier à Bande) : 280 000 €
 - Entretien des cours d'eau : 80 000 €
 - Entretien de voirie (rues de Lesterny, de La Vallée et du Point d'Arrêt) : 986 000 €
 - Entretien du réseau d'eau : 200 000 €
 - Voies lentes : 180 000 € (90 000 €)
 - Entretien des chemins forestiers : 110 000 €
- » Entre parenthèses : le subside escompté.

VITE DIT

SANS SUBSIDE, PAS DE HALLE

Les subsides se font attendre pour la halle de Forrières, estimée à 1 172 941 € et la part subsidiable de 500 000 €. « Sans ceux-ci, pas de halle », clame José Dock, échevin du PCDR. Philippe Lefèbre (min.-Ensemble) : « Pourquoi ne pas segmenter le projet ? On peut se passer de la cuisine et je ne crois pas à l'espace coworking. On pourrait

bénéficier d'autres subsides ensuite. »

Philippe Pirlot (min.-DcM) : « Le montant, d'abord de 600 000 €, n'est-il pas trop lourd pour deux occupations par mois ? »

55 UKRAINIENS HÉBERGÉS

Le bourgmestre Marc Quirynten précise : « La population de la commune augmente, avec l'arrivée des Ukrainiens. Ils sont désormais 55 sur les listes de la population. »

DURBUY Conseil communal (suite)

Un nouveau hall pour le service Travaux sur le site des Monts à Tohogne

Après avoir examiné les budgets communal et de CPAS, les conseillers communaux se sont aussi penchés sur divers points pour le moins importants.

C'est ainsi que l'échevin des Travaux Freddy Paquet a indiqué que le nouveau hall destiné à abriter le service technique communal serait construit sur le site des Monts à Tohogne, à proximité de l'école communale. Les conseillers ont approuvé à l'unanimité la désignation d'un projet, les conditions et le mode de passation de ce marché. Éric Jurdant (Écolo) s'interroge : « Avez-vous envisagé la possi-

bilité de reprendre un hall existant ou d'aménager ce hall relais dans un complexe de ferme ne trouvant pas preneur ? Il y en a dans la commune ». Freddy Paquet lui répond : « Nous y avons pensé mais il vaut mieux construire à neuf afin que ce soit plus fonctionnel et que ce hall réponde pleinement aux besoins de notre Service Travaux ».

Dans la foulée, l'échevin des Travaux indique encore que, outre les 500 000 € budgétés pour l'entretien des voiries, une somme de 200 000 € sera également dégagée pour des travaux d'enduisage. La Commission travaux sera convo-

quée prochainement pour dégager les rues prioritaires.

Le parking nord de Durbuy divise encore et toujours

En fin de séance, il fut encore question de la désignation d'un auteur de projet pour l'aménagement de la rue du Plâtre sur les hauteurs de Durbuy Vieille-Ville. Éric Jurdant (min.-Ecolo) marque son opposition : « Non, car ce dossier est évidemment lié au contournement du parking nord. Et je rappelle que notre groupe est absolument opposé à la création de ce parking dont nous n'avons pas besoin. Il y a as-

sez de place à Durbuy. Nous sommes donc cohérent et nous opposons à cette rue qui devra servir de délestage à ce parking ».

Le bourgmestre Philippe Bontemps lui rétorque : « Ce parking est plus que jamais nécessaire pour le développement économique et touristique de Durbuy. C'est incroyable de tenir de telles réflexions quand on a été dirigeant du CGT. »

Éric Jurdant ne s'en laisse pas conter : « Vous revenez toujours avec cet argument. Ici, il ne s'agit plus de tourisme, mais de tourisme de masse... ». J.B.